

Crédit agricole, institutions bancaires et financement de l'agriculture

Dhuci O., Salko D.

in

Lerin F. (ed.), Civici A. (ed.).
L'Albanie, une agriculture en transition

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 15

1997
pages 219-226

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=C1970335>

To cite this article / Pour citer cet article

Dhuci O., Salko D. **Crédit agricole, institutions bancaires et financement de l'agriculture.** In : Lerin F. (ed.), Civici A. (ed.). *L'Albanie, une agriculture en transition.* Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 219-226 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 15)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Crédit agricole, institutions bancaires et financement de l'agriculture

Orfea Dhuci

Banque commerciale agricole, Tirana (Albanie)

Drini Salko

Université agricole de Tirana (Albanie)

I – Introduction

Jusqu'en 1992, étant donné la situation économique, institutionnelle et légale du pays, les institutions financières étaient relativement peu nombreuses et peu développées (tant du point de vue de l'organisation que des services). Il faut donc garder en mémoire le fait que les institutions bancaires actuelles ont une histoire courte, beaucoup plus courte que dans les autres Etats européens et balkaniques.

Jusqu'en 1925, l'Albanie n'a eu ni banques, ni système bancaire authentique. Celui-ci est né et s'est développé avec la création de la Banque Nationale de l'Albanie sur la base de l'accord du 25 mars 1925 entre le gouvernement albanais et un groupe financier italien. Ainsi a démarré l'activité d'une filiale de la Banque de Naples et la Banque Agricole d'Etat. Jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le système bancaire s'est développé de manière lente, reflétant le profond retard économique du pays. Les services et les produits offerts par les banques étaient très limités et, de surcroît, réservés à un petit nombre de compagnies et d'individus. L'économie de l'époque pouvait être caractérisée comme une *cash economy*, puisque toutes les transactions s'effectuaient en monnaie. Les crédits pour l'agriculture étaient très inconsistents bien que celle-ci constitua le secteur de base de l'économie du pays.

Durant la période communiste, les financements agricoles, comme le reste de la vie économique, étaient totalement soumis à une gestion centralisée. L'Etat en tant qu'unique propriétaire de la terre dirigeait et contrôlait tout.

Pendant presque 25 ans, les financements de toutes les branches de l'économie étaient réalisés par une seule institution : la Banque d'Etat Albanaise (BEA). En 1970, une Banque Agricole a été créée. Malgré son nom, il s'agissait seulement d'une institution de crédit qui n'avait pas le droit de mobiliser l'épargne du public et qui, par conséquent, dépendait des financements du budget de l'Etat ou de la BEA, cette dernière cumulant les fonctions de banque centrale et de banque commerciale. Les crédits accordés étaient fonction des plans de développement du secteur agricole et étaient attribués aux coopératives agricoles et aux entreprises d'Etat du secteur. Pratiquement, la Banque Agricole est demeurée une annexe de la BEA. Les autres activités rurales n'étaient pas financées ou étaient l'objet de financements d'Etat, ou de financements à travers la BEA. Les autres services, notamment les dépôts, étaient réalisés par l'Institut des Caisses d'Epargne qui n'avait pas, quant à lui, le droit d'accorder des prêts ou d'effectuer d'autres services bancaires.

II – Les tentatives de régulation jusqu'en 1991 et la réforme complète du crédit agricole après 1992

La réforme de l'agriculture a précédé les réformes des autres secteurs. La distribution de la terre aux exploitants en a constitué la base. Elle a eu lieu en même temps que la distribution des autres moyens de production aux familles paysannes, conduisant ainsi à la destruction des coopératives et des entreprises agricoles et à la création de nouveaux sujets productifs et commerciaux privés. L'apparition d'un

- secteur privé agricole rendait indispensable la création d'organismes financiers permettant de soutenir l'activité des producteurs. Le système bancaire existant n'a pas pu faire face à ces changements essentiels. Les régulations des années 1990-1991 n'ont pas apporté de solution, en particulier concernant les services financiers et bancaires (crédits et salaires).

Un début de réforme a pourtant eu lieu avec la création de quelques banques, issues de l'ex-BEA. Furent ainsi créées la Banque des Liens avec l'Étranger et la Banque Agricole de Développement (BAD). Au début, la BAD a accordé les premiers crédits au secteur d'Etat sans espoir de remboursement. L'ex-BEA a couvert les opérations, ce qui n'a pas manqué de poser des problèmes, puisque les autorités monétaires n'ont pas pu contrôler cette activité de crédit qui est devenue inflationniste.

La véritable réforme du système bancaire et financier commence avec l'accession au pouvoir du gouvernement démocratique issu des élections de mars 1992. Les objectifs de court terme de cette réforme peuvent être résumés de la façon suivante :

- limiter l'effondrement économique et stabiliser la production en 1993 ;
- stabiliser les indicateurs macroéconomiques ;
- augmenter les revenus et amorcer les changements structurels en commençant par l'agriculture et l'agro-industrie.

La première étape était la création du cadre légal et de structures institutionnelles favorisant la transition à l'économie de marché. Une attention particulière a été apportée à la réforme du système financier, considérée comme une pré-condition du passage à l'économie de marché.

La réforme du système financier cherchait à :

- contrôler l'inflation à un niveau prédéterminé ;
- diminuer le déficit budgétaire ;
- résoudre la question de la dette extérieure ;
- créer un système bancaire à deux niveaux.

Durant les six premiers mois de 1992, les conditions préalables pour la création du cadre légal ont été préparées. En avril et en mai 1992, ont été jetées les bases légales de la politique monétaire, en même temps que la création des banques commerciales et la définition de leurs activités. Deux lois fondamentales ont été adoptées : «Sur la Banque Albanaise», «Sur le système bancaire en Albanie» ; elles définissent un système bancaire à deux niveaux :

- la Banque Albanaise (BA) comme banque centrale ;
- les banques commerciales.

Dès sa création, la BA a précisé les objectifs de sa politique monétaire et les instruments de réalisation de ces objectifs pour stabiliser au plus vite le système monétaire.

Ce cadre légal et institutionnel s'est accompagné d'une réforme rapide des banques commerciales – l'Albanie a réalisé cette transformation beaucoup plus rapidement que la plupart des autres «pays de l'Est». Le choix d'une banque centrale déterminant la politique monétaire a été fondamental. La définition des taux d'intérêt pour les crédits des banques commerciales, celle des niveaux de réserves obligatoires ainsi que certaines normes de fonctionnement ont conduit les banques à fonctionner sur des critères commerciaux.

La BAD qui, dans un premier temps, n'était pas assujettie aux dispositions de la loi «Sur le système bancaire en Albanie» a été immédiatement confrontée à un grave problème : les ex-coopératives et les entreprises agricoles n'avaient pas remboursé les crédits. En dépit de cette situation, la BAD a peu à peu concentré ses activités sur le secteur privé de l'agriculture.

En 1993, le gouvernement a décidé de diviser la BAD en deux banques :

- la BAD garderait dans son bilan les crédits octroyés jusque-là, le gouvernement se chargeant d'épurer, sur une période convenable, conformément à ses possibilités financières et au développement économique, les impayés de l'ex-secteur public ;
- et la Banque Commerciale Agricole (BCA) qui hérite des obligations et des actifs de la BAD. Le gouvernement souhaitait ainsi constituer une nouvelle banque commerciale conforme à la loi «Sur le système bancaire en Albanie», en la protégeant des interventions non-économiques.

En 1993, le système bancaire albanais, outre la BA comme banque centrale, regroupe : la BCN (Banque Commerciale Nationale), la BE (Banque d'Epargne) et la BCA (Banque Commerciale Agricole) ; les banques commerciales comprennent : la BIA (Banque Italo-Albanaise), la BAAI (Banque Arabo-Albanaise Islamique), ainsi que quelques autres banques à capitaux mixtes. Il existe également une petite banque privée, la *Dardania Bank*. L'Etat cherche à stimuler la création d'autres banques privées.

On a permis à toutes ces banques commerciales d'exercer officiellement leurs activités comme banques universelles commerciales, susceptibles de collecter des dépôts et d'accorder des crédits aux personnes physiques et morales ou aux organismes publics. Malgré cela, le système bancaire en Albanie continue à être caractérisé par le morcellement du marché et par la spécialisation : la Banque Nationale regroupe encore presque 85% de l'épargne des citoyens ; la BCN (Banque Commerciale Nationale) domine environ 70% des dépôts des entreprises et environ 90% du total des crédits qui leur sont accordés ; la BCA (Banque Commerciale Agricole) a un poids déterminant dans le financement de l'agriculture.

Tableau 1. Données sur le système bancaire albanais

Banque	position	propriété	départements	agences
Banque d'Albanie	banque centrale	Etat		
Banque Commerciale Nationale	banque commerciale.	Etat	30	30
Banque d'Epargne	banque commerciale	Etat	27	54
Banque Commerciale Agricole	banque commerciale	Etat	33	160
Banque Italo-Albanaise	banque commerciale	Joint venture		
Banque Arabo-Albanaise Islamique	banque commerciale	Joint venture		
Dardania Bank	banque commerciale	Privé		

1. Les politiques de change et d'épargne et leur influence sur l'agriculture

En juillet 1992, l'Albanie est passée d'un système de change fixe à un système flexible, la valeur de la monnaie nationale par rapport aux autres devises étant réglée par le marché. Cette politique de libéralisation et le contrôle exercé sur les émissions ont permis d'aboutir à une stabilisation puis à une appréciation du lek.

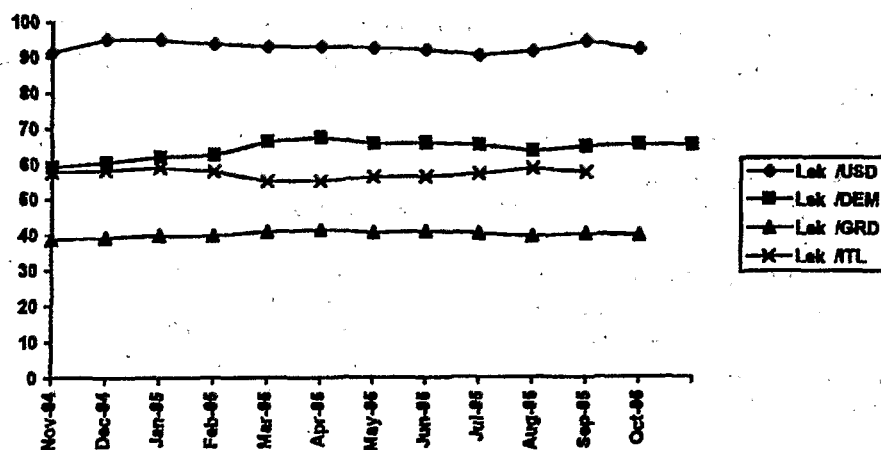
Tableau 2. Taux de change sur la période 1993-95

	1993	1994	mars 1995	juillet 1995	sept. 1995
Leks/USD	102 063	94 675	92 878	91 992	94 391
Leks/DM	61 747	58 270	66 156	65 716	64 591
Leks/GDR	44 587	39 147	40 717	40 698	40 052
Leks/ITL	65 134	58 723	54 693	56 155	58 450
Janvier 1991=100					
Valeur nominale d'échange	48 390	47 561	47 283	46 931	
Valeur réelle d'échange	169 056	167 241	168 531	163 154	
Indice relatif d'échange	349 364	351 632	356 430	347 645	

Source : Banque de l'Albanie, *Rapport Statistique annuel*, octobre 1995.

Il faut noter que la politique monétaire a peu varié, au contraire de ce qui s'est passé dans d'autres pays en transition. La position nette du système bancaire s'est rapidement améliorée avec un équilibre entre actifs et passifs.

Figure 1. Evolution des taux de change 1994-1995



Source : Banque de l'Albanie, *Rapport statistique annuel*, octobre 1995.

Dans le même temps, en agriculture, les prix des inputs et des outputs étaient libéralisés, en tenant compte des possibilités économiques et des cours des changes. Dans la période 1992-1995, l'appréciation du lek a permis aux exploitants agricoles de réaliser des gains de l'ordre de 35 à 40% sur les prix moyens mondiaux des inputs agricoles, notamment les engrais chimiques.

2. Les taux d'intérêt

Durant les années 1991-95, les taux d'intérêt ont connu de grandes oscillations. En 1991-1992, en raison de la forte inflation, les taux d'intérêt ont fortement augmenté ; ils sont pourtant demeurés négatifs jusqu'à la fin de l'année 1992. Dès l'année 1993, l'agrégat monétaire M_3 a augmenté de façon proportionnelle au PIB et les conditions macro-économiques ont été remplies pour que les dépôts aient un intérêt positif, créant une possibilité d'accumulation locale de capital.

Tableau 3. Grandeur des agrégats monétaires (millions de leks)

	1991	1992	1993	1994	mars 1995	juin 1995	sept. 1995
Dépôts sans délai	5 430	7 266	10 240	10 287	10 905	11 473	12 457
Agrégat M_1	9 869	17 163	28 141	37 914	40 209	43 574	49 043
Dépôts à terme	1 363	4 764	11 535	18 705	20 876	22 908	25 302
Agrégat M_2	11 232	21 927	39 676	56 619	61 085	66 482	74 345
Agrégat M_3	11 384	28 771	49 512	69 594	73 739	80 577	91 656

La Banque Albanaise, au cours des années 1993-1995, est intervenue pour abaisser le taux d'intérêt tant pour les emprunts que pour les dépôts en se basant sur la baisse du taux d'inflation. Ces changements sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 4. Taux d'intérêt (% annuel)

	1992	1993	1994	mars-1995	juin-1995	sept.-1995
Le taux de réescompte		34	25	25	25	22
Taux de dépôt						
annuel	32	23	14,5	14,5	13,5	13,5
de 6 mois	25	17	12	12	12	12
de 3 mois	18	12	7	7	7	10
Taux d'emprunts						
De long terme	39	30	20	20	20	7-15
De moyen terme	32	26	17	17	17	18
De court terme	22	20	14	14	14	18
Les taux des papiers en valeur						
Coupons de trésor						
de 3 mois			15	14	16	14,9
de 6 mois			18	16	16	15,5
de 12 mois					18	17
Oblig. d'Etat		23,8	15,1	15,1	14,6	14,5

Source : Banque d'Albanie, *Rapport Statistique Annuel*, octobre 1995.

Figure 2. Les taux d'intérêt pour les dépôts

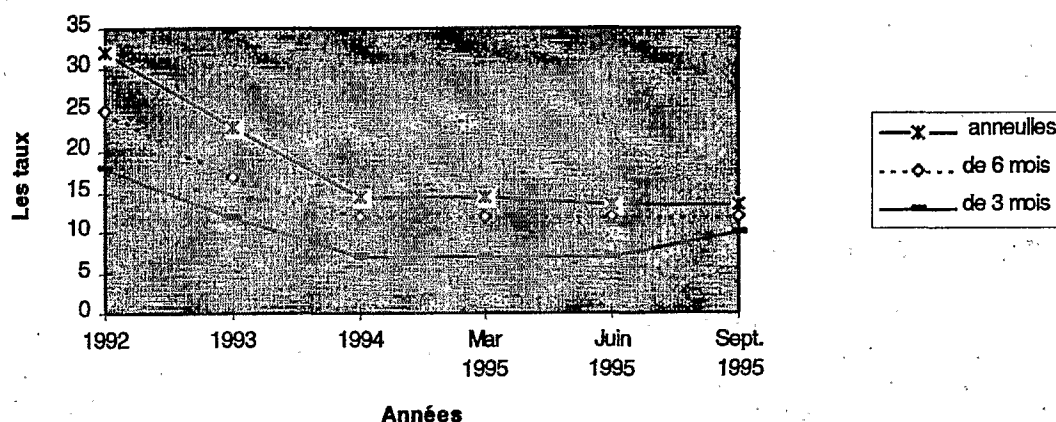
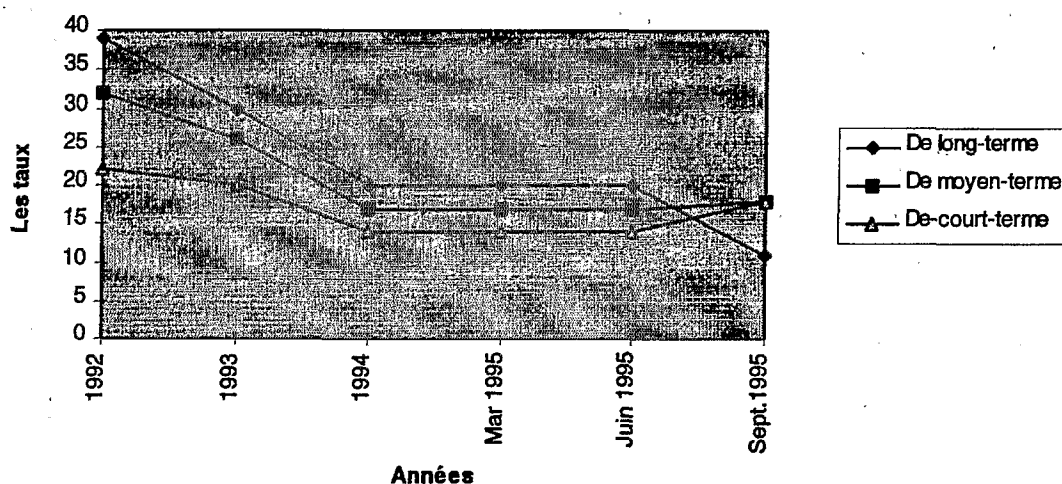


Figure 3. Les taux d'intérêt pour les crédits



Cette politique a eu une influence positive sur le secteur agricole. Dans la première phase, quand les taux d'intérêt en termes réels étaient négatifs, les exploitations à peine créées ont eu un profit qui s'évalue dans la mesure de 25% pour les exploitants qui prenaient des crédits bancaires.

Dans la deuxième phase, après une accumulation de capital par les exploitants eux-mêmes et leur mise en dépôt dans les banques, ils ont eu une rémunération positive, en termes réels. En 1992, les dépôts de la population rurale étaient d'environ 1,5 milliards de leks, alors qu'aujourd'hui ils atteignent 11,8 milliards de leks. Cette politique des taux d'intérêt est sans doute pour beaucoup dans l'augmentation des dépôts.

Une importance particulière a été accordée au financement de l'agriculture en appliquant des méthodes diminuant le coût des financements. Le gouvernement a mis en place des programmes de crédit importants avec des taux d'intérêt bas et des procédures simplifiées, notamment pour l'équipement en machines des nouvelles exploitations agricoles.

3. Les dépenses publiques et leur influence sur l'agriculture

Dès 1992, le contrôle rigoureux sur les dépenses budgétaires a rendu possible la diminution graduelle du déficit budgétaire et son maintien dans des limites acceptables. Les investissements publics ont augmenté à un rythme annuel de 6% et l'agriculture a été un des secteurs prioritaires.

4. La dette des ex-entreprises et des coopératives agricoles

En 1992, la dette intérieure albanaise était forte : les impayés envers des tiers, des ex-sujets économiques, s'élevaient à presque 22% du PIB, tandis que leur somme nette atteignait environ 12% du PIB. La prise en charge d'une dette de cette ampleur constituait pour le système bancaire non seulement un devoir immédiat mais aussi un problème de moyen et long termes. Il fallait donc décharger le nouveau système bancaire de cette dette inabsorbable, ce que l'Etat a fait en émettant des obligations à long terme.

III – Les politiques de crédit agraire

Au cours années 1990-1992, la politique de crédit agraire a soutenu l'activité d'un grand nombre de nouveaux exploitants qui avaient à peine pris possession de leurs terres. On a ainsi accordé des crédits de faibles montants pour l'achat des bêtes de somme et de production, des semences, etc. Il a fallu gérer un grand nombre de petits bénéficiaires, dont une partie représentent aujourd'hui encore des clients difficiles, parce qu'ils ne remboursent pas à temps, phénomène lié à l'ancienne mentalité selon laquelle l'Etat, lorsqu'il accorde des crédits, peut toujours les reporter.

Durant les années 1992-1995, le secteur agricole a été financé par deux sources principales : les fonds des banques commerciales et surtout la BCA et les fonds des différents donateurs qui, à travers leurs programmes, ont financé et continuent de financer l'agriculture albanaise.

Parmi les projets les plus importants, il faut citer ceux de la Banque mondiale (projet ASAC - *Agricultural Sector Adjustment Credit*), de la Banque de l'Union Européenne (Projet Phare) et de la Banque Allemande pour le Développement-KFW (*Kreditanstalt für Wiederaufbau*)...

Les financements des différents projets soutenus par la Banque mondiale (voir l'article d'Ibrahim Hackaj) sont canalisés par les banques commerciales qui agissent comme opérateurs. En général, ces financements, sauf ceux de KFW, sont soumis aux conditions générales édictées par la Banque Albanaise.

Dans le cadre du projet «d'atténuation de la pauvreté» (Banque Mondiale), on a mis en place des Comités de crédit de village qui soutiennent, à l'aide de petits financements, l'économie familiale des exploitants, en donnant priorité aux zones rurales pauvres. Il s'agit à la fois d'assurer la survie de ces zones et de créer une nouvelle mentalité vis-à-vis des prêts. Après 1993, la structure des demandes de crédits accordés par le FDR (Fonds du Développement Rural) a changé : initialement les crédits accor-

dés par le FDR étaient de l'ordre de 100 à 200 US\$; ils sont aujourd'hui supérieurs à 1 000\$, avec des taux d'intérêt positifs. Il faut noter que les crédits avancés par ce projet ont été entièrement remboursés et qu'il ont pu ainsi être réutilisés pour de nouvelles opérations.

Graduellement, avec l'amélioration de la législation et les améliorations liées à ces mesures, le soutien direct du secteur privé en agriculture a commencé à augmenter et, vers la fin de 1993, les crédits directs étaient équivalents aux crédits *in kind*. La politique actuelle vise à concentrer les crédits sur un petit nombre de sujets et à augmenter les tailles des prêts pour attributaire.

Dans les années 1992-1993, la politique de crédit agraire a soutenu fortement la mécanisation de l'agriculture, ce qui constituait une nécessité vitale étant donné que l'ancien parc de machines était inadapté et vieux et qu'il ne correspondait pas aux besoins de la situation. La phase de «faim» pour l'équipement mécanique agricole semble être surmontée et il est aujourd'hui important d'aboutir à une répartition plus équilibrée sur l'ensemble du territoire albanais. On doit également veiller à ce que cette mécanisation fasse partie des procédures internes du pays alors que, jusqu'à présent, elle s'était appuyée sur des crédits de l'aide (organisations internationales ou coopération bilatérale : Allemagne, Grèce...).

Dans les années 1993-1995, les activités des industries agro-alimentaires ont également été soutenues, notamment par la BCA (Banque Commerciale Agricole) et la BCN (Banque Commerciale Nationale), et par différents donateurs. Les seules ressources de la BCA ont évolué de 161,6 millions de leks en 1992 à 242 millions de leks en 1994, et à 188 millions de leks jusqu'à la fin novembre 1995.

Le soutien financier pour l'approvisionnement du secteur en inputs a été également important ; l'activité de l'IFDC (*International Fertilizer Distribution Center*) a été cruciale, en canalisant l'aide du gouvernement américain vers l'agriculture albanaise. La vente d'engrais chimiques a permis au gouvernement albanais de créer un fonds considérable d'aide aux exploitants. L'achat d'engrais chimiques a été fait avec des crédits à court terme que les banques commerciales et surtout la BCA (Banque Commerciale Agricole) et l'BCN (Banque Commerciale Nationale) ont accordés aux commerçants. Le financement par la BCA des inputs agricoles a augmenté de 116 millions de leks en 1993 à 193 millions de leks en 1994 et, jusqu'en novembre 1995, à 157 millions de leks.

Grâce à la BCA, les crédits de financement ont augmenté sensiblement, non seulement en valeur totale et structurelle mais aussi conformément au type d'investissement effectué. Des 638 millions de leks de crédit que cette banque a accordés en 1992, la somme des financements en 1994 a atteint le chiffre de 2 479 millions de leks. La limite minimale des montants de crédit est passée de 200 US\$ en 1992 à 500 US\$ en 1995, ce qui indique la croissance économique du secteur. La limite maximale définie par la Banque Albanaise a elle-même évolué de 10 000 US\$ en 1992 à 500 000 US\$ en 1995.

Tableau 5. Crédits accordés par la BCA - 1992/95 (en milliers de leks)

Dénomination	1992 Valeur	1993 Valeur	1994 Valeur	30.11.1995 Valeur
Secteur privé	638 159	2 780 299	2 479 662	1 545 169
Dont :				
Agro-business	161 696	336 673	242 094	187 802
Industrie de transformation	24 329	54 643	37 137	94 760
Equipement de méc. agricole de transport	112 821	459 921	545 225	176 774
Commerce inputs agricoles	0	116 603	193 148	157 596
Commerce de marchandises	266 506	1 275 987	1 145 681	846 995
Constructions	28 252	221	48 627	15 593
Autres	44 555	536 251	267 750	65 649

Source : BCA (Banque Commerciale Albanaise). *Bulletin Statistique* 1995.

Les taux d'intérêt dans le secteur agricole ont été conformes aux politiques de la Banque Albanaise et aux programmes du gouvernement. En 1992, ils étaient d'environ 40% (base annuelle) ; ils sont actuellement inférieurs à 17%.

Les procédures de prêt ont été conformes à l'évolution des mentalités des exploitants. En 1992, elles étaient très simplifiées, tandis qu'en 1995 elles commençaient à refléter une amélioration du cadre légis-

latif. La valeur des garanties hypothécaires pour les affaires agricoles est relativement favorable (1 pour 1), contre des taux supérieurs à 1,4 pour 1 dans les autres secteurs.

IV – Perspectives

Bien que ces résultats puissent apparaître comme satisfaisants étant donné la situation de départ, le nouveau système bancaire doit encore évoluer pour mieux s'adapter aux exigences de la situation. Les principales directions de travail sont évoquées ci-dessous :

rédaction et application d'un programme de garantie des crédits

Ce programme a pour objectif d'augmenter la capacité des institutions attributaires de crédits. Il doit protéger le capital des banques et supprimer les limites dans l'accord des crédits.

création d'un marché interbancaire

Sa création devrait augmenter les sources de l'accord des crédits entre les banques et rendrait plus optimale la disponibilité des investissements en leks dans les banques albanaises pour le financement des besoins pour des crédits de court et de long termes.

fondation des institutions financières privées

La privatisation des banques d'Etat et le développement des banques et des institutions financières non bancaires est un besoin critique. Ces institutions privées augmenteraient la concurrence et devraient permettre une meilleure satisfaction du secteur.

élargissement des Comités de Crédit pour la campagne

Les exploitants privés ont un grand besoin de crédits de campagne permettant notamment l'achat des inputs. Les banques ne peuvent pas opérer avec un grand nombre de producteurs dispersés et administrer des milliers de petits crédits. La meilleure solution serait l'élargissement de l'activité des Comités de crédit de village. Les Conseils de crédit mis en place dans un grand nombre de villages doivent encore se généraliser et se transformer en une structure solide.

Références

- Banka e Shqipërisë (1995a). *Buletini* n° 1.
- — (1995b). *Buletini mujor statistikor*, Tetor.
- Banka e Kursimeve (1994 & 1995). *Buletini vjetor*.
- Iljaz Fishta (Per periudhen 1925-1944). *Sistemi monetar dhe i kreditit ne Shqiperi*.
- *Journal of Central Europe Agriculture*, vol. 1, n°1.
- OECD (1994). *Assessing investment opportunities in economics in transition*.
- *Tribuna Ekonomike* (1993). *Reviste* n° 2.
- World Bank (1994a). *Albania and World Bank: building the future*.
- — (1994b). *Albania news*.